

1. Sous réserve des termes et conditions résiduels, les Participants peuvent demander le versement du montant du remboursement sur l'un des produits HPE éligibles illustrés dans le tableau ci-dessous.

Par trimestre un participant peut réclamer une remise sur un maximum de cinq (5) produits HPE.

2. Participants

Seuls les Participants commerciaux utilisateurs finaux sont autorisés à participer à ce programme. Les Participants commerciaux utilisateurs finaux demandent et reçoivent la prestation en numéraire. La personne ou la société demandant le remboursement et autorisée à recevoir celui-ci sera ci-après dénommée le "Participant".

3. Pour bénéficier de la promotion, les Participants doivent compléter le formulaire de demande en ligne (disponible sur "www.hpe.com/eu/rebate") et joindre les justificatifs d'achat sous la forme de la facture du revendeur, en numérisant ces documents ou en les attachant en pièces jointes à un e-mail. Les justificatifs de commande et notifications d'expédition ne sont pas acceptés. La facture du revendeur doit faire clairement apparaître les détails du Participant, le code de composant HPE du produit éligible acheté, le prix d'achat, ainsi que la date de l'achat. Le Participant ne doit pas envoyer d'originaux des factures, car ceux-ci ne pourront être retournés. HPE doit recevoir le formulaire de réclamation et les pièces justificatives dans les 30 jours suivant la date d'achat, mais au plus tard le 30/05/2021 à minuit.

4. La promotion est valable pour un produit HPE éligible acquis soit directement auprès de HPE, soit auprès d'un revendeur ou détaillant agréé HPE. La promotion est valable uniquement pour les Participants utilisateurs finaux (c'est-à-dire les Participants qui acquièrent un produit pour leur propre usage) ; les demandes concernant un produit acheté en vue de la revente ou de la location à une tierce partie ne sont pas éligibles à cette promotion.

5. Une fois le formulaire de demande et les pièces justificatives reçus, HPE adressera au Participant une confirmation de réception par courrier électronique depuis l'adresse cashback@tpps.mail.hpe.com. Le courrier électronique confirmera l'acceptation ou le refus de la demande de remboursement. HPE s'efforcera de procéder à la régularisation dans les sept jours calendaires. Il incombe aux Participants de contacter l'équipe en charge de la promotion à l'adresse cashback@tpps.mail.hpe.com, au cas où le Participant n'aurait pas reçu de confirmation par courrier électronique dans le délai imparti.

6. Les Participants dont le formulaire de demande est incomplet en seront informés par courrier électronique et pourront envoyer les pièces manquantes dans un délai de sept (7) jours calendaires. Si le Participant ne se conforme toujours pas aux conditions générales, sa demande de remboursement sera rejetée. HPE décline toute responsabilité en cas de retard de réponse au-delà du terme de sept jours imparti.

7. Le paiement sera effectué par virement bancaire au bénéfice de l'individu ou de la société dont le nom figure sur le justificatif d'achat fourni et aux coordonnées bancaires soumises en ligne par le Participant. Le paiement ne pourra pas être établi aux profits de particuliers, sauf si le produit a été acquis pour un usage personnel et si le nom du Participant apparaît comme acheteur sur le justificatif d'achat. Les chèques ne seront en aucun cas émis.

8. HPE s'efforcera de traiter les demandes de paiement valides dans un délai de 45 jours calendaires à compter de la date d'envoi du courrier électronique de confirmation au Participant, ou dès que possible après cette date. HPE décline toute responsabilité en cas de traitement de demandes au-delà de ce délai.

9. Lorsque le paiement de ce remboursement constitue un revenu imposable, le règlement de toutes les taxes afférentes incombe au bénéficiaire.

10. Le paiement du remboursement ne sera versé que lorsque HPE aura vérifié que le Participant a respecté l'ensemble de ces conditions, ainsi que les instructions associées.

11. En accomplissant la procédure de demande, les Participants confirment leur acceptation de ces termes et conditions. Le retour du produit HPE éligible au revendeur ou au détaillant après la soumission de la demande de remboursement entraînera l'annulation du droit du Participant à bénéficier du remboursement. Dans ce cas, la valeur de remboursement déjà payée doit être intégralement.

12. Cette offre est valable uniquement dans le pays suivant : France pour les utilisateurs finaux privés et

professionnels. Cette offre est non cumulable avec d'autres offres promotionnelles ou tarifaires concernant les produits éligibles.

13. Cette offre n'est pas ouverte aux employés de Hewlett Packard Enterprise, ni à ses agents, grossistes, revendeurs, personnels de vente au détail, détaillants, stockistes participants, ni à tout autre individu en lien avec cette promotion.

14. Les demandes doivent être soumises exclusivement par le Participant utilisateur final. Les revendeurs ne peuvent pas soumettre de demandes pour le compte de leurs Participants.

15. Pour toute question sur le Programme ou sur le statut de votre demande, veuillez nous écrire par courrier électronique à l'adresse : cashback@tps.mail.hpe.com

16. Le remboursement sera refusé à tout Participant qui : a) n'a pas acheté un Produit HPE éligible au cours de la période promotionnelle ; et/ou b) n'a pas rempli correctement le formulaire de demande ; et/ou c) n'a pas fourni de justificatif d'achat ; et/ou d) n'a pas soumis son formulaire de demande dans les 30 après la date d'achat ; et/ou e) ne s'est pas conformé aux présentes Conditions générales, selon la détermination faite par HPE à son entière discrétion.

17. HPE se réserve le droit de disqualifier toute demande incomplète, modifiée ou illisible. Toute responsabilité sera déclinée en cas de soumissions perdues, tardives, endommagées, acheminées par erreur, retardées par la poste ou insuffisamment affranchies. Le cachet de la poste fait foi en tant que justificatif de livraison.

18. La société HPE ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de toute défaillance technique, matérielle, logicielle, de serveur, de site Web ou autre, dans la mesure où cela empêche ou gêne de quelque autre façon le Participant dans sa participation à la promotion.

19. HPE se réserve le droit de contrôler toutes les demandes de remboursement afin de garantir que les conditions de la promotion sont respectées, mais aussi d'exiger des informations complémentaires sur toutes les demandes et les pièces justificatives.

20. Tous les documents présentés pour cette promotion deviennent la propriété de HPE. Ils ne seront pas restitués. La soumission de documents falsifiés, incorrects, trompeurs ou frauduleux peut entraîner la disqualification de cette promotion et des futures promotions de HPE et donner lieu à des poursuites judiciaires.

21. HPE est susceptible d'annuler cette promotion lorsque des raisons légales ou commerciales émanant des lois applicables l'exigent.

22. Les décisions de HPE concernant tous les aspects de la promotion seront finales et exécutoires.

23. HPE se réserve le droit de modifier ou annuler les conditions de cette offre à tout moment et sans préavis.

24. La société HPE ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de toute perte, tout dommage ou toute blessure de quelque nature que soit causé(e) aux Participants dans le cadre de cette promotion. Toutefois, aucune disposition des présentes conditions ne doit être de nature à exclure ou limiter la responsabilité de HPE en cas de décès ou de blessures du Participant dont la cause prouvée serait une négligence de la part de HPE.

25. En cas de soumission d'une demande falsifiée ou erronée, ou de trop-perçu par le Participant ou étant le fait de HPE, sous réserve que HPE intervienne au moins 28 jours avant l'envoi d'une notification par écrit, le Participant devra rétrocéder ou rembourser toute demande falsifiée ou erronée, ou tout trop-perçu, et le Participant devra dégager HPE de toute responsabilité et indemniser HPE des responsabilités, réclamations, dommages-intérêts et impôts pouvant résulter de telles circonstances.

26. Outre la facture du produit HPE acheté, HPE se réserve le droit de demander au Participant une preuve supplémentaire de son achat et/ou de sa propriété (comme une photo du numéro de série, de l'étiquette du code-barres, etc.).

27. Cette promotion est assujettie aux lois du pays suivant : France.

28. Promoteur Hewlett-Packard France SAS, 1, Avenue du Canada, 91947, Les Ulis Cedex, France (ci-dessous appelé "HPE").

29. Qualifying HPE Products

A qualified HPE Product is made up of minimum 2 components: 1 Server selected from the Server Product table and minimum 1 "Cashback Product"

Supported configurations:		
Server Product		Cashback Product
1 HPE ProLiant TV / GO Server	and	1 Microsoft WS ROK Kit
Specials:		
WS Datacenter ROK can't be claimed with HPE MicroServers		
Combined with WS Datacenter ROK, 1 WS CAL pack is eligible to claim cashback		

[Produits éligibles](#)